

Convocation

ASSEMBLEE GENERALE

Comité Territorial

LOIRE HAUTE-LOIRE

Mardi 05 mars 2019

PLANFOY

(mairie - salle du conseil municipal)

19 h Assemblée Générale Comité Territorial Loire

Sont convoqués

- Les 18 membres du comité directeur
- Les représentants légaux des 17 clubs FFME de la Loire

Ordre du jour

- Compte rendu de l'AG 2018
- Rapport d'activités du président
- Rapport financier de la trésorière
- Démission du comité directeur

19h 30 Assemblée Générale Comité Territorial Loire Haute-Loire

Sont convoqués

- Les représentants légaux des 21 clubs FFME de la Loire et de la Haute-Loire.

Nota : *Les licenciés du 43 pourront être présents dans la salle dès 19h (c'est même mieux)*

Ordre du jour

- Désignation des scrutateurs
- Adoption des statuts du CT FFME 42 43
- Election du nouveau comité directeur
- Election du président
- Désignation des 3 délégués à l'assemblée générale nationale le 4 avril 2019 à Toulouse
- Montant de la quote part territoriale sur la licence 2020
- Budget prévisionnel
- Questions diverses

Infos pratiques

Personnalités invités

- Pierre You, Président de la FFME
- Claude Chemelle, Président de la ligue FFME Aura
- Jean-Yves Bonnefoy, VP sport Département Loire
- Madeleine Dubois, VP sports Département Haute Loire
- Brigitte Masson, Adjointe aux sports Saint-Etienne
- Jacques Eloi, Président du CDO SL
- Jacques Moulard, CDO SL de la Loire – « contrôleur aux comptes »
- Jean-François Louison, Maire de Planfoy,
- Dino Cinieri, Député de la Loire
- Régis Juanico, Député de la Loire
- Stéphane Heyraud, Président CCMP
- Monique Bouvier FFMAM Saint-Etienne

Représentants des clubs

- Chaque club doit désigner au préalable son représentant (à jour de sa licence 2019) lors de sa propre AG ou lors d'un CA. Par défaut c'est le président qui représente son club.
- Chaque club dispose d'un nombre de voix égal au nombre de licenciés au 31/08/18.

Candidatures au nouveau comité directeur 42/43

- 18 postes sont à pourvoir à parité au prorata du rapport : hommes : 60% - Femmes : 40%
- Scrutin uninominal à la majorité simple.
- Le comité directeur est élu jusqu'à la fin de l'olympiade en mars 2021
- **Les candidats devront se faire connaître par l'envoi d'un mail accompagné d'une profession de foi à f.carton@ct42.ffme.fr avant le 25 février 2019.**
- **La finalité est de voir des représentants des clubs du 43 intégrer le comité directeur.**
- La liste des candidats sera envoyée aux présidents clubs et mis en ligne www.ffme42.fr

Désignation des délégués à l'AG nationale.

- Statutairement nous devons désigner 3 délégués et 3 suppléants.
- **Nous attirons votre attention sur l'importance de ne pas laisser ces places vacantes. Ce sont autant de voix en moins pour porter la parole de notre territoire.**

Quote part territoriale licence 2020

Errata : sur le compte rendu du comité directeur du 29/01 il est indiqué : 4,50 € au lieu de 4,00 €

Le comité directeur ayant exprimé la volonté de ne pas augmenter la quote part licence c'est donc un montant identique à 2019 **soit 4,00 €** qui sera soumis au vote.

Pièces jointes

- Le compte rendu de l'AG 2018
- Le rapport d'activités 2017 - 2018
- Tableau des voix
- *Le rapport financier est en cours de finalisation, il vous sera communiqué dès que possible.*